



Accréditation  
n°4-0557  
PORTÉE  
DISPONIBLE SUR  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



Bureau Contrôle Certification

N° de certification  
**B2C - 0159**

## CERTIFICATION

attribuée à :

**Mr Guillaume DUBOIS**

Dans les domaines suivants :

**Constat de risque d'exposition  
au plomb**

**Obtenu le :** 18/06/2013

**Valable jusqu'au :** 17/06/2018\*

Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb ou agréés pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation et les critères d'accréditation des organismes de certification.

**Missions de repérage et de  
diagnostic de l'état de  
conservation des matériaux et  
produits contenant de  
l'amiante**

**Obtenu le :** 18/06/2013

**Valable jusqu'au :** 17/06/2018\*

Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification.

**Diagnostic de performance  
énergétique individuel**

**Obtenu le :** 18/06/2013

**Valable jusqu'au :** 17/06/2018\*

Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification.

**Etat de l'installation intérieure  
de gaz**

**Obtenu le :** 17/06/2013

**Valable jusqu'au :** 16/06/2018\*

Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

**Etat de l'installation intérieure  
d'électricité**

**Obtenu le :** 17/06/2013

**Valable jusqu'au :** 16/06/2018\*

Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Fait à STRASBOURG, le 08 juillet 2013

Responsable qualité,  
Sandrine SCHNEIDER

\*Sous réserve du respect des dispositions contractuelles et des résultats positifs de la surveillance.  
La conformité de cette certification peut être vérifiée sur le site :  
[www.b2c-france.com](http://www.b2c-france.com)